

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 18
PUBLIQUE

Communiqué de presse d'Amnesty International intitulé « Côte d'Ivoire : Des puits susceptibles de renfermer des charniers doivent être fouillés » en date du 29 juillet 2013

Rapport 2013

La situation des droits humains dans le monde

En savoir plus »



Centre de presse

[Centre de presse](#) [Communiqués de presse](#) [À venir](#) [Repères](#) [Questions fréquentes](#) [Contacts](#)

[English](#)

Communiqués de presse

29 juillet 2013

Côte d'Ivoire. Des puits susceptibles de renfermer des charniers doivent être fouillés

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire n'a pas enquêté dûment sur les éléments attestant d'atteintes aux droits humains commises en lien avec les homicides qui ont eu lieu dans le camp pour personnes déplacées de Nahibly, dans l'ouest du pays, il y a un an et quelques jours, a déclaré Amnesty International.

Région ou pays Afrique
Pays Côte d'Ivoire

[Centre de presse](#)

Dans un [rapport](#) publié lundi 29 juillet, l'organisation livre des informations sur les corps jetés dans plusieurs puits que les autorités n'ont pas fouillés, malgré des appels répétés en faveur d'investigations. Amnesty International invite la Côte d'Ivoire à mettre sur pied une commission d'enquête internationale sur ces atrocités.

« Depuis un an, et malgré ses promesses de justice, le gouvernement ivoirien n'a guère progressé dans les enquêtes sur les crimes commis durant cette attaque », a estimé Salvatore Saguès, chercheur d'Amnesty International sur l'Afrique de l'Ouest.

Le 20 juillet 2012, le camp de Nahibly, qui accueillait environ 2 500 personnes déplacées ayant fui les violences post-électorales, a été assailli et détruit par une foule nombreuse. Cette foule se composait de membres de la population locale, de Dozos – milice de chasseurs traditionnels soutenue par l'État – et d'éléments de l'armée ivoirienne. La plupart des personnes déplacées appartenaient au groupe ethnique des Guérés, globalement considérés comme des partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo.

Amnesty International estime qu'au moins 14 personnes ont été tuées sommairement durant cette attaque, même si le chiffre exact n'est pas connu. Plusieurs autres personnes ont été victimes de disparition forcée. Six cadavres ont été exhumés d'un puits en octobre 2012, tandis que 11 autres puits du secteur, qui contiendraient d'autres dépouilles, n'ont pas été creusés.

« Il est inhumain de faire encore attendre ceux qui ont perdu des êtres chers et souhaitent savoir où se trouvent les corps de leurs proches, alors même que les responsables ne sont pas inquiétés », a précisé Salvatore Saguès.

Onze puits dans le secteur de l'attaque sont gardés jour et nuit par des soldats et des policiers de l'ONU, mais les autorités n'ont rien entrepris pour les dégager. Si le gouvernement prétend le manque d'équipement et de matériel, il aurait refusé la proposition de l'ONU de lui fournir de l'aide.

Amnesty International s'est entretenue avec un défenseur local des droits humains qui est descendu dans trois puits à l'aide d'une corde ; il a assuré qu'il y avait au moins un corps dans chacun de ces trois puits.

Un autre défenseur des droits humains, qui a préféré garder l'anonymat pour des raisons de sécurité, a commenté :

« Si les corps se trouvant dans les puits étaient ceux de partisans du gouvernement, ils auraient extrait les cadavres il y a des mois déjà. Mais parce que ces corps viennent de Nahibly et sont accusés de soutenir Gbagbo, ils ne font rien. »

Dans votre pays

Sélectionner un pays



Une autopsie aurait été pratiquée sur les six cadavres retrouvés dans le premier puits. Cependant, neuf mois plus tard, les conclusions n'ont toujours pas été livrées aux familles des victimes et les corps ne leur ont pas été

restitués.

Pour plus d'informations, prenez contact avec
le [Bureau de presse international](#) »

Dans le cadre des violences engendrées par l'élection de novembre 2010 en Côte d'Ivoire, des centaines de personnes ont été tuées, principalement en raison de leur origine ethnique ou de leur affiliation politique présumée.

Les forces fidèles à l'ancien président Laurent Gbagbo comme les forces alliées à l'actuel président Alassane Ouattara ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en violation du droit international.

Laurent Gbagbo attend désormais d'être jugé par la Cour pénale internationale (CPI).

En mars et avril 2011, lorsque les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et les combattants dozos ont pris le contrôle de l'ouest du pays durant les violences post-électorales, ils ont massacré des centaines de Guérés à Duékoué et dans les environs.

Ces agissements n'ont jamais fait l'objet de véritables enquêtes et personne n'a jamais été inculqué ni jugé.

« Illustration criante de la justice des vainqueurs, le gouvernement n'a amené aucun membre des FRCI ni des milices dozos à répondre de ses actes pour les crimes commis durant la crise post-électorale.

« C'est d'autant plus inquiétant que ces mêmes forces de sécurité et milices dozos continuent de bafouer les droits humains des partisans déclarés ou présumés de l'ancien président, comme le prouve l'attaque contre le camp de Nahibly », a poursuivi Salvatore Saguès.

Étant donné la partialité de la justice actuellement administrée en Côte d'Ivoire, Amnesty International demande au gouvernement de mettre sur pied une commission internationale chargée d'enquêter sur les événements de Nahibly.

Selon de nombreuses déclarations reçues par Amnesty International, la police de l'ONU a repoussé ceux qui demandaient de l'aide lors de l'attaque et s'est abstenue d'intervenir lorsque les habitants du camp ont été frappés.

Les Nations unies doivent rendre publique l'enquête interne sur les actes de ses soldats et policiers chargés de garantir la protection des habitants du camp durant l'attaque.

Index AI : **PRE01/375/2013**



Share

Imprimer cette page

Communiqués de presse les plus récents

27 septembre 2013 [Le Commonwealth ferme les yeux sur les violations des droits humains commises au Sri Lanka](#) »

26 septembre 2013 [La confirmation de la condamnation de Charles Taylor fait franchir un pas à la lutte contre l'impunité en Afrique de l'Ouest](#) »

25 septembre 2013 [L'Irak exécute 13 hommes à l'issue de procès iniques entachés d'allégations de torture](#) »

[Tous les communiqués de presse](#) »

Bureau de presse international

Téléphone : **+44 (0) 20 7413 5566**
9h30 - 17h00 TU lundi - vendredi

Téléphone : **+44 (0) 777 847 2126**
24 h / 24

Fax : **+44 (0) 20 7413 5835**

Courriel : press@amnesty.org

Bureau de presse international
Peter Benenson House
1 Easton Street
London
WC1X 0DW
Royaume-Uni

[Tous les contacts de presse](#) »

Suivez le Bureau de presse international sur
Twitter



[@amnestypress](#)

Gestionnaire des ressources
numériques d'Amnesty (ADAM)



Notre base de données multimédia
donne accès à toutes les archives
photographiques, audio et vidéo
d'Amnesty International.

[Multimédia](#) »

Écrivez à l'équipe chargée des
ressources audiovisuelles:
audiovis@amnesty.org

Ce que vous pouvez faire

Faites un don

Inscrivez-vous sur amnesty.org

Passez à l'action